



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les sentiers du Mont Pinacle : pour les résidents de la MRC de Coaticook

COATICOOK, le 15 mai 2020 – La Ville de Coaticook tient à rappeler que les sentiers du Mont Pinacle sont actuellement réservés **EXCLUSIVEMENT** aux résidents de la MRC de Coaticook. Le Gouvernement du Québec martèle que les déplacements non essentiels entre les régions et les municipalités ne sont pas autorisés.

Nous espérons que les gens se conformeront aux règles du Gouvernement du Québec. Il faut rappeler que les normes gouvernementales d'hygiène respiratoire et de distanciation physique sont toujours en vigueur. Il est important de les respecter: garder en tout temps une distance de 2 mètres entre chaque personne, tousser dans votre coude et jeter vos mouchoirs.

Par mesure de protection des utilisateurs des sentiers, le bloc sanitaire à l'accueil du Mont Pinacle reste fermé.

La Ville de Coaticook est propriétaire de la montagne qu'elle gère avec le conseil d'administration du Parc Harold F. Baldwin. En tout temps, si la Ville juge que les consignes ne sont pas respectées, elle peut décider de fermer les sentiers.

Nous souhaitons également rappeler que la plage publique du lac Lyster n'est pas ouverte. Ceux qui enfreignent le règlement pourraient être interpellés par les policiers.

« Par respect pour les gens de Coaticook et de la MRC, nous demandons aux gens de l'extérieur de ne pas fréquenter le Pinacle pour le moment. Le tourisme est très important pour la région, mais actuellement, toutes les conditions ne sont pas rassemblées pour que les gouvernements permettent les déplacements entre région et entre MRC. Lorsque les déplacements seront autorisés, nous serons très heureux de vous accueillir. Nous vous demandons le plus grand des respects », Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256